



IWPAR

Bonne
pratique
2

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

Le Programme Vida Limpa (Brésil)



A retenir:

- ➔ Une municipalité volontariste peut inclure les IWPAR dans le système municipal de gestion des déchets.
- ➔ L'organisation préalable des IWPAR en coopérative n'est pas nécessaire car l'intégration dans le circuit formel les poussera par la suite à ce regroupement.
- ➔ La participation d'entreprises privées qui recyclent les matériaux collectés par les IWPAR est un atout pour sécuriser leurs revenus.

Sommaire

◆ Contexte	2
◆ Le fonctionnement de Vida Limpa	3
◆ Les points forts	4
◆ Les points faibles	4
◆ Viabilité financière, sociale et économique	5
◆ Conclusion	5
◆ Sources	6



Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

◆ Contexte

Diadema se trouve dans la périphérie de Sao Paulo et dépend du district de la ville du même nom. La ville de Diadema compte plus de 380 000 habitants, la plupart faisant partie de la classe ouvrière. Ville à forte densité de population, Diadema produit plus de 400 tonnes de déchets solides par jour. Environ 120 tonnes par mois sont récupérées via la collecte à domicile et la collecte privée, ce qui représente un taux de collecte de 3,4%. Le tout est récupéré par la ville, transposé et disposé à la décharge publique. Au total, la ville considère que son taux de collecte maximal est de 35%. Le reste est sans doute ramassé par les collecteurs de déchets populaires.

La municipalité de Diadema est réputée car elle est la première ville où les *catadores* (en brésiliens: les collecteurs de déchets recyclables) sont payés par la municipalité pour séparer les matériaux recyclables du reste des déchets et pour les récupérer.

Le programme mis en place s'appelle *Vida Limpa* (la Vie propre). En 2002, la ville a lancé ce programme dont les objectifs sont les suivants:

- ➔ promouvoir l'inclusion sociale des *catadores*
- ➔ augmenter leur salaire s'ils en touchent un, ou générer un revenu pour leur activité
- ➔ susciter une prise de conscience environnementale
- ➔ promouvoir la protection de l'environnement Initialement, le but du programme était de réinstaller les *catadores* que la ville

avait expulsés du terrain de la décharge d'Alvarenga (à Sao Bernado do Campo, district de Sao Paulo). La décharge avait été fermée en 2001. Les expulsés avaient bénéficié de paniers de nourriture et des projets de construction de logements avaient démarré. Le but affiché était de nettoyer la zone. Les anciens collecteurs de déchets de la décharge d'Alvarenga étaient employés dans les nouveaux centres de recyclage.

Des formations portant sur le recyclage et des programmes d'alphabétisation pour 81 personnes ont été ajoutés au programme *Vida Limpa*. Toujours dans la même logique de formation et d'inclusion, la municipalité offrit aux *catadores* des ressources directes avec le Programme de salaire minimum et le Programme de Bourse scolaire. Dans le cadre de ce dernier programme, 162 jeunes de 16 à 21 ans reçoivent des cours sur le recyclage et sur la sensibilisation à l'usage des drogues, ainsi que des cours visant à les remettre à niveau pour les réinsérer dans le système scolaire. Des relevés de présence sont établis pour vérifier leur assiduité et éviter les abandons. Le programme originellement appelé «Déchets et citoyenneté» fut jumelé avec celui de *Vida Limpa*.

Par ailleurs, *Vida Limpa* contribua à l'installation dans toute la municipalité des entrepôts de recyclage pour les *catadores*. A ce jour, ils ont à leur disposition 6 entrepôts dans toute la ville : Cooperlimpa, Nova Conquista, Vila Popular, Taboão, Chico Mendes et Centro.



Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

Le financement

En 2005, un partenariat fut signé entre *Pacto Ambiental*, l'association de 83 recycleurs qui met en place le programme. Grâce à ce partenariat la municipalité paye les recycleurs pour son travail de collecte des matériaux détournés de la décharge. Les recycleurs reçoivent 59,54R\$/tonne (26,29€), ce qui fait 100R\$/personne/mois (44€). En 2010, le salaire moyen par mois était de 479R\$/personne (210€).

A cela s'ajoute l'organisation des recycleurs en coopérative de commercialisation pour augmenter la valeur de leurs matériaux. REDE ABC, un réseau qui intègre les coopératives de Diadema, Mauá, Ribeirão Pires and São Bernardo do Campo a été instauré. Le réseau vend du papier, du carton et du tetra pak, ce qui a permis d'augmenter leur salaire. Ils vendent ces matériaux aux entreprises qui recyclent le papier et avec lesquelles la municipalité a des partenariats. C'est le cas des entreprises *Embalagens Bandeirantes*, l'une des plus importantes entreprises de carton et d'emballage, qui renouvelle son soutien au programme *Vida Limpa* sur son site internet.

◆ Le fonctionnement de Vida Limpa

Le programme essaie d'être global: les collecteurs de déchets, organisés en groupes, disposent d'un réseau de dépôt de déchets et de zone de traitement. Ils offrent aux résidents des programmes de sensibilisation aux questions environnementales dans le but de les voir collaborer à leurs actions. Cela aide

aussi à créer une relation entre les résidents et les *catadores*.

Pour l'instant il y a 6 entrepôts de dépôt, le but est d'atteindre un total de 13. Dans ces entrepôts, les déchets collectés sont triés et compactés. Dans une perspective de réinsertion, de jeunes hommes, anciens toxicomanes parfois, sont employés dans les entrepôts. Les entreprises de recyclage, notamment de papier, viennent directement acheter les matériaux à l'entrepôt, sans intermédiaire.

Comme dans d'autres villes, les *catadores* de Diadema devaient gagner leur vie de la vente des matériaux recyclables. Cependant, depuis que les responsables municipaux ont reconnu l'importance du rôle des *catadores* pour la ville, ils les paient. En effet, la ville ne doit plus payer pour le transport des déchets vers la décharge ni pour l'enfouissement des déchets, et cela grâce au travail des *catadores*. En 2004, la municipalité a adopté le Système de Gestion durable des Déchets solides. Cette loi permet aux municipalités de payer les *catadores* pour leurs services. Depuis décembre 2005, la municipalité a payé, pour la même quantité de matériaux recyclables, les recycleurs au même prix que les entreprises privées qui transportent les déchets vers la décharge.

Grâce à cette législation, les *catadores* ont reçu le soutien de la municipalité pour former des organisations sociales d'intérêt public, qui deviennent partie intégrante du programme *Vida Limpa* de collecte des déchets directement chez les résidents. Celles-ci mènent la collecte auprès des résidents et séparent les matériaux recyclables.



IWPAR

Bonne
pratique
2

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

En 2010, dans le cadre du programme *Vida Limpa*, 1 640 tonnes de déchets furent collectées.

◆ Les points forts

- ➔ L'intégration sociale des recycleurs dans la communauté est rendue possible.
- ➔ Augmentation du nombre d'entrepôts, de points de collecte et de dépôts des déchets. Le programme s'inscrit dans la durée du fait de cette implantation physique dans la ville.
- ➔ Possibilité de réinsertion de certains toxicomanes.
- ➔ Collecte directe chez l'habitant, ce qui renforce le lien entre la population et les *catadores*
- ➔ En plus de vendre les matériaux recyclables, les *catadores* reçoivent maintenant des versements de la municipalité pour le service qu'ils fournissent.
- ➔ Le programme introduit la protection de l'environnement sur le long terme. Une stratégie durable de recyclage est mise en place et chacun (la ville, les collecteurs de déchets et les habitants) en est un acteur à part entière.
- ➔ La municipalité travaille avec des groupes organisés d'IWPAR. Par exemple, *Pacto Ambiental* est l'association de recycleurs qui met en place le programme. En 2011 ils étaient 83. Le programme favorise le regroupement des collecteurs de déchets en associations ou coopératives. Ce point peut aussi être vu comme un inconvénient (voir les *points faibles*)
- ➔ Moins d'intermédiaires sont nécessaires pour ce programme

parce que les matériaux sont déjà recyclés ou parce que les recycleurs sont regroupés et donc plus puissants. Le fait qu'ils n'aient plus besoin d'intermédiaires pour certains matériaux est une bonne chose parce que la plupart des intermédiaires avec les entreprises trompaient les collecteurs sur les prix et les payaient moins que le prix du marché.

- ➔ Le programme implique les habitants à travers les formations et l'installation de points de collecte où les résidents peuvent déposer leurs déchets recyclables.

◆ Les points faibles

- ➔ Les travailleurs individuels qui se voient imposer de travailler au sein de groupes de collecteurs ou de coopératives peuvent mal le vivre. La plupart préfère être autonomes. Ceux-là sont rétifs à toute sorte d'organisation collective. En groupe, ils sont soumis à des heures de travail strictes et des lieux de travail. Ils sont aussi responsables de leur travail auprès d'une autorité.
- ➔ Ensuite, vient la question des salaires: certains préfèrent être payés chaque jour ou en fin de semaine, en tout cas avec des versements réguliers et rapprochés, alors que la municipalité et les entreprises les paient mensuellement. Ils ne font pas confiance au principe d'un paiement unique de salaire à la fin du mois et préfèrent continuer de travailler avec les intermédiaires à qui ils vendent leurs matériaux recyclables si cela signifie qu'ils seront payés à chaque transaction,



Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

même si c'est moins. D'après Gutburlet (2008), le nombre de *catadores* impliqués dans le programme est passé de 69 à 49 entre 2004 et 2007.

- ➔ La municipalité travaille avec des collecteurs organisés comme *Pacto Ambiental* qui représente 83 recycleurs. Qu'en est-il des autres, ceux qui ne sont pas organisés ? Ils ne peuvent donc pas peser sur les négociations. Ils ne sont pas écoutés par la municipalité que cela arrange de n'avoir qu'un seul interlocuteur, ici, *Pacto Ambiental*. Les collecteurs sont donc forcés de former des coopératives formelles, c'est une inclusion sociale motivée par la nécessité de se faire entendre qui n'est pas forcément choisie.
- ➔ Il faut former les collecteurs de déchets pour susciter chez eux une certaine préoccupation environnementale. La plupart ne sont pas des recycleurs et ne collectent les déchets que pour gagner de l'argent.

◆ Viabilité financière, sociale et économique

Au vu des financements reçus (municipalité, industries qui viennent directement acheter les matériaux aux collecteurs) et de l'inscription du programme dans la ville et auprès des habitants le programme semble hautement durable.

Récemment, un des *postos* (les points de dépôt des déchets des collecteurs) a été transformé en un centre de recyclage, où s'est installé VARALPET, une entreprise qui transforme les bouteilles PET (en plastique) en corde pour étendre le linge

(7 000 pièces par mois). Cela montre que les entreprises trouvent le programme *Vida Limpa* crédible et veulent s'investir dans ce processus de collecte et de recyclage.

Le système semble stable, cependant si d'autres collecteurs devaient se retirer du programme, cela pourrait le mettre en péril. Le programme peut-il être poursuivi avec moins de collecteurs impliqués ? La municipalité devrait-elle essayer d'intégrer plus d'IWPAR au programme ?

◆ Conclusion

Il est nécessaire qu'une municipalité progressiste soit prête à travailler avec les IWPAR et s'implique dans un tel programme. La municipalité ayant impulsé ce programme signifie qu'elle en a les moyens techniques et financiers. La participation active des habitants auprès de la ville et des IWPAR est aussi nécessaire. Or, souvent les habitants des villes ne veulent pas avoir de contacts avec les collecteurs de déchets. Les IWPAR sont fortement discriminés par la population. Une organisation préexistante d'IWPAR n'est pas nécessaire puisque la municipalité les a aidés à s'associer. Reste encore à déterminer le statut des collecteurs informels de déchets. Sont-ils considérés comme des employés du secteur formel (ils sont poussés à la «formalisation» que ce soit à travers les versements de salaire de la municipalité ou les regroupements forcés) ou leur travail informel est-il accepté comme tel et valorisé ?

Vers l'inclusion et la protection sociales des ramasseurs et recycleurs populaires de déchets

◆ Sources

- ➔ WIEGO Refusing to be Cast Aside: Waste Pickers Organizing Around the World, "Chap 4: Formal Integration into Municipal Waste Management Systems" Melanie Samson, 2009
C'est un rapport à propos de l'intégration des travailleurs informels aux systèmes de gestion formel des déchets. Ecrit par Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing.
- ➔ J. GUTBERLET (Department of geography - Victoria University, Canada), *Inclusive solid waste management: urban adaptation towards greater resource efficiency*, 2010
<http://www.cuexpo2011.ca/res/pub/docs/P.344.Gutberlet.pdf>
- ➔ Embalagens Bandeirantes
http://www.embalagensbandeirantes.com.br/ingles/empresa_projetos/
page web de l'entreprise privée de recyclage qui participe au programme Vida Limpa. La page en question parle de leur collaboration.
- ➔ Etude menée à propos de la fermeture de la décharge d'Alvarenga et sur la mise en place du programme "Déchet et

citoyenneté" par la Municipalité de Sao Paulo.
http://network.idrc.ca/uploads/user/-/11485028301mil2_polis_sb_ing.pdf

Cette publication a été produite avec l'appui financier de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'Enda Europe, et ne peut en aucun cas refléter les points de vue de l'Union Européenne.



Ce document est disponible en 3 langues: anglais, français et espagnol sur le site internet www.iwpar.org.

Pour de plus amples informations ou éventuelles remarques sur ce document, ou si vous connaissez des expériences similaires relatives à l'inclusion et la protection sociales des collecteurs et recycleurs populaires de déchets, merci de contacter:

Enda Europe
5 rue des immeubles industriels
75011 Paris - FRANCE
contact @ enda-europe.org
0033 (0)1 44 93 87 40
www.enda-europe.org

Rédaction et traduction: Kim Alamazani